

## FAQ – START : développement de projet curatorial

### **Je suis encore au début de mon activité en tant que curatrice/curateur – cette mesure de soutien est-elle destinée à soutenir le « START » de ma carrière ?**

La désignation « START » ne fait pas référence au début d'une carrière, mais à la phase initiale d'un projet. Il s'agit d'un cadre de soutien pour la recherche, le développement de projets et les premiers processus de mise en œuvre. Cela s'adresse à la fois aux curatrices et curateurs de la relève ainsi qu'aux curatrices et curateurs déjà établis. Les requérantes et requérants doivent remplir les [conditions générales](#).

### **Ayant un emploi à plein temps dans une institution en tant que curatrice/curateur, puis-je tout de même postuler à cette mesure de soutien ?**

Cette mesure soutient les curatrices et curateurs indépendants ainsi que celles et ceux qui occupent des postes à temps partiel de faible pourcentage (moins de 60%). La recherche doit concerner la phase initiale d'un projet auto-initié.

### **La phase initiale d'un projet de publication peut-elle être soutenue ?**

Oui.

### **Quels coûts sont pris en compte dans cette mesure de soutien ?**

« START : développement de projet curatorial » soutient la phase initiale d'un projet. Les contributions sont destinées aux frais d'honoraires, de voyage, de location et de matériel liés aux recherches pour des expositions ou publications prévues. Dans le budget soumis, les coûts totaux du projet peuvent être listés, mais seules les dépenses directement liées à la phase initial du projet seront prises en compte. Le montant maximal de la contribution est de 5000 CHF.

### **À quel point l'objectif de recherche doit-il être concret ?**

« START : développement de projet curatorial » vise à permettre des recherches servant de base à des expositions, événements ou publications. Au moment de la demande, une mise en œuvre ou une présentation spécifique n'est pas requise, mais la motivation et l'intérêt pour le projet de recherche doivent être clairement exposés, y compris le budget et un calendrier approximatif.

### **Que dois-je présenter à Pro Helvetia à la fin de la recherche ?**

Nous avons besoin d'un rapport et d'un compte final (coûts budgétés par rapport aux coûts effectifs) à la fin du projet, comme pour toutes nos mesures de soutien.

### **Dois-je soumettre ma demande pour la mesure de soutien « START : développement de projet curatorial » ou pour la mesure « Voyage de recherche dans le monde entier » ?**

La mesure de soutien de Pro Helvetia pour [les voyages de recherche dans le monde entier](#) est ouvert à toutes les disciplines soutenues par la fondation et a pour objectif principal le développement et l'élargissement d'un réseau ainsi que la recherche dans le contexte d'un environnement local spécifique. Sur place, les requérantes et requérants seront accompagnés par un coach et introduits dans la scène culturelle et artistique respective.

La mesure de soutien « START : développement de projet curatorial » se concentre sur la phase initiale des projets dans le domaine des arts visuels. Les voyages et les échanges avec des spécialistes peuvent faire partie de la recherche artistique, mais le projet ne doit pas nécessairement inclure des séjours à l'étranger ou du réseautage.

**Comment calculer mes honoraires ?**

Veillez consulter les recommandations de [Visarte Suisse](#) spécifiques à la branche.

**Puis-je soumettre plusieurs demandes « START : développement de projet curatorial » pour différentes phases de recherche et de développement d'un projet ou pour plusieurs curatrices/curateurs impliqués ?**

Non, une seule demande « START : développement de projet curatorial » est possible par projet.